CIRCUIT 3

5 km - 1 h 40 Saint-Caprais



Identique au circuit 2 jusqu'au point (9).

- (9) Continuer tout droit. Traverser une route (prudence!). Passer devant La Fustière (apiculteur).
- (Pour le circuit 2 prendre à droite) Continuer tout droit.
- Ocontinuer tout droit. Traverser la D 104 (prudence!) et emprunter le chemin en face.
- (On rejoint un GRP ___). Virer à gauche. Dépasser la fontaine Saint-Caprais et, sur une fourche, s'engager à droite pour revenir au bourg.

Yvoy-le-Marron

Yvoy, dont le nom (ivos = if) révèle l'origine gauloise, se construit, après la conquête de Jules César, au carrefour de deux routes romaines et plante les premiers châtaigniers. Sous les Mérovingiens vers l'an 500

on y frappe monnaie. Devenu chrétien vers le VIe siècle le village adopte Saint-Caprais comme patron. Au XIe siècle Yvoy est un croisement de routes à péage. Les moines encouragent le défrichement et transforment les marécages en étangs. Sous la monarchie absolue les guerres de religion et les grandes famines ruinent la région. À la Révolution en 1790 est élu le premier conseil municipal. En 1841 Yvoy surnommé le Galeux célèbre par ses châtaigniers devient Yvoy-le-Marron par décret du roi Louis-Philippe. La reconstruction du village, tout en briques comme on le voit actuellement, date des années 1850-1860. Le chêne de Miberlan, dit chêne des sorciers, et la fontaine Saint-

Caprais sont des lieux magiques où plane

hiver comme été un mystère bien solognot.

YVOY-LE-MARRON



LOIR-ET-CHE

Promenades et Randonn

CHEMIN FAISANT

CIRCUIT 1:

- Traces de grands animaux
- Forêt de châtaigniers
- Étangs

CIRCUIT 2

- Forêt de châtaigniers
- Étangs

CIRCUIT 3

- Forêt de châtaigniers
- Fontaine Saint-Caprais guérisseuse de la gale

UN PEU PLUS LOIN

- Dhuizon
- La Ferté-Beauharnais
- La Marolle-en-Sologne
- Millançay
- Montrieux-en-Sologne
- Neung-sur-Beuvron
- Saint-Viâtre
- Vernou-en-Sologne
- Villeny



D 35 Lamotte-Beuvron D 922-12-104 La Ferté-Saint-Aubin

À VOIR

Chêne de Miberlan dit chêne des sorciers Château de Villebourgeon du xvIIe siècle Château de Villedard

Syndicat d'initiative Commerce d'alimentation - Boulangerie Boucherie - Coiffure Hôtel-Restaurant - Bar Parc de détente et de loisirs Jean-Prouvost Pêche dans l'étang des sources de l'Arignan Tennis Gîtes ruraux Miel de Sologne à la Fustière

1 JOUR DE SENTIER. **8 JOURS DE SANTÉ!**

Salle multimédia

Ces circuits sont des chemins communaux traversant des propriétés privées.

- · Restez sur les sentiers
- Respectez la nature
- · Tenez vos chiens en laisse
- · Ramassez vos déchets
- · Soyez prudents en période de chasse

RESPECTER LA NATURE, C'EST SE RESPECTER SOI-MÊME

Sentiers balisés de Promenade et Randonnée réalisés par la communauté de communes de la Sologne des étangs et la commune d'Yvoy-le-Marron avec le concours du Comité départemental de la randonnée pédestre 2. rue du Limousin 41000 BLOIS Tél./Fax: 0254561959 e-mail: rando.41@wanadoo, fr

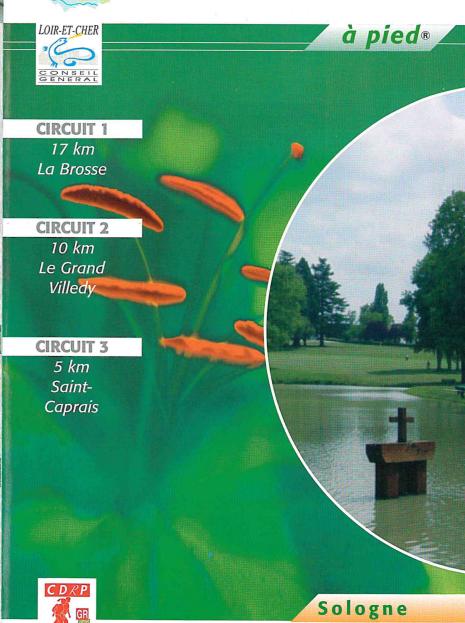


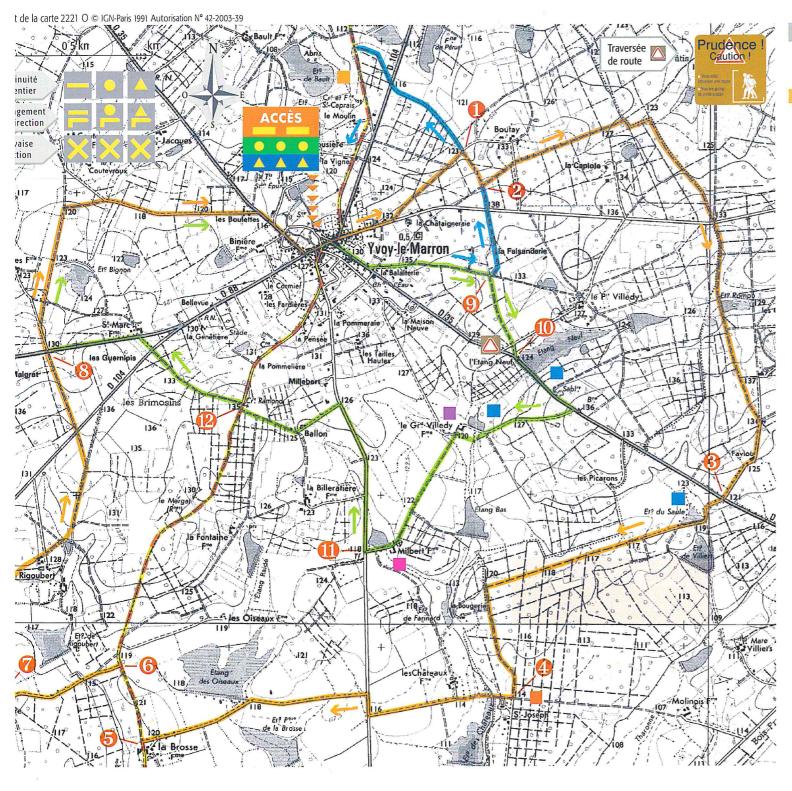






YVOY-LE-MARRO





CIRCUIT

17 km - 5 h 40 La Brosse

ACCÈS ____

Accès: place de l'église, direction l'auberge du Cheval Blanc. Suivre la D 104 vers La Ferté-Saint-Aubin, puis tout droit la route de Vouzon (prudence!) . Après le cimetière s'engager à gauche sur un chemin.

- ① Face à un chemin privé virer à droite. (pour le circuit 3 prendre à gauche).
- Après 250 m tourner à gauche, poursuivre tout droit sur 1 km en négligeant les layons. Face à une clôture tourner à droite et la suivre à main gauche jusqu'à une route (*prudence!*). Traverser et continuer tout droit en négligeant les layons. À 1,3 km, devant l'entrée des Bruyères, appuyer à droite.
- ❸ Après Faviou atteindre la D 35 (prudence!) et continuer en face. Sur un embranchement prendre à droite en longeant un étang ☐ Croiser une allée privée. Le chemin fait un coude à gauche. Continuer tout droit en négligeant les layons.
- ⚠ Juste avant le château de Saint-Joseph ☐ tourner à droite. Sur une route (prudence!) virer à droite, puis à gauche sur un chemin empierré. Laisser un chemin à droite.
- ♠ La Brosse (on prend un GRP —) tourner à droite sur une ancienne voie romaine.
- **6** (On quitte le GRP). Après 500 m s'engager à gauche sur un chemin.
- À la ferme du Tertre (pour le circuit de La Marolle continuer tout droit) emprunter à droite un chemin herbeux, puis à gauche le long d'une clôture à main droite. Suivre un sentier en contrebas d'un étang ■. Après la ferme

de Rigoubert continuer tout droit en négligeant l'allée à gauche. Après 750 m biaiser à gauche hors de la forêt et atteindre la D 104 (prudence!) . Continuer en face.

Traverser la D 88 (*prudence!*) et continuer en face. Après 150 m s'engager à droite. Après 750 m virer encore à droite, puis après 250 m appuyer encore à droite. Sur la D 35 (*prudence!*) tourner à droite et marcher sur le bas-côté gauche pour rejoindre le bourg d'Yvoy.

10 km - 3 h 20 Le Grand Villedy

ACCÈS -



Prendre en direction de l'auberge du Cheval Blanc. Suivre la D 35 vers Chaumont *(pruden-ce!)*. S'engager à gauche sur le chemin du Petit Villedv.

- Après 3 bornes sur le chemin (pour le circuit 3 prendre en face) tourner à droite. Croiser une allée privée.
- ① Sur une route (*prudence!*) tourner à droite. La suivre sur 1 km en dépassant le chemin de la Billeratière, et s'engager à gauche sur un chemin.
- Sur un chemin transversal dit "la voie romaine" marcher à droite sur 30 m. Au niveau de la Croix Ramond tourner à gauche. Traverser la D 104 (prudence!). Atteindre la D 88 (prudence!). La prendre à gauche sur le bascôté gauche sur 600 m.
- S'engager à droite sur un chemin (identique au circuit 1 jusqu'au bourg).